

SUIVANT L'AGENCE BRADSTREET		SUIVANT L'AGENCE DUN	
Nombre de faillites	Actif réel	Passif	Nombre de faillites
Ontario...	\$2,102,923	\$ 1,021,47	1,073
Quebec	2,812,195	8,138,426	718
N.-Br. Ecosse	77,800	507,311	168
N.-Br. Ecosse	37,577	582,320	125
Ile Prince Ed	38,226	125,737	19
Manitoba	100,126	325,329	52
Ile Nord-O.	10,187	14,088	64
Col. du Nord	660,000	1,090,376	22
Terre-Neuve	26,722	66,116	62
Total 1886	\$6,751,257	\$16,271,576	2,110
1885	\$6,299,177	\$15,761,559	1,900
1884	11,917,253	23,919,283	3,862
1883	7,388,692	15,620,401	1,751
1882	4,881,495	11,063,211	1,088
1881	6,011,000	11,810,100	1,869
1880	1,746,000	1,482,000	1,847
1879	6,119,800	13,110,200	1,771
1878	7,787,444	13,498,702	1,672
1877	8,407,000	17,034,080	1,232
Actif Nominal	\$ 1,993,451	\$17,121,119	\$12,289,765
Passif	6,272,110	18,490,029	11,421,265
	168,883	16,738,163	11,502,041
	496,343	13,626,191	9,126,983
	71,968	17,100,619	18,250,045
	112,352	18,250,045	11,111,224
	528,593	11,081,169	10,336,884
	807,015		
	122,053		
	\$11,391,736		

Au mois d'avril dernier, une conférence des chambres de commerce de la province eut lieu dans nos salles. Cette réunion avait un double objet : d'abord d'obtenir une unanimité d'opinion quant aux questions importantes qui devaient être discutées au congrès des chambres de commerce de l'Empire convoqué à Londres en juin ; en second lieu, de promouvoir le projet d'une fédération des chambres de commerce provinciales. Le premier point a été résolu ; quant au second, il fait encore l'objet des démarches du conseil de cette chambre ; et j'ai le ferme espoir qu'il aura une solution dans le cours de l'année prochaine.

Le conseil de votre chambre s'est beaucoup occupé d'une exposition internationale à Montréal. Je dois exprimer le regret que la mise à exécution de cet important projet menace d'être ajournée indéfiniment. Cependant, il reste encore une lueur d'espérance pour son accomplissement en 1898. Une correspondance assez volumineuse a été engagée sur cette matière et est tenue à la disposition des membres de la chambre. Les efforts de votre conseil pour obtenir une procédure moins coûteuse que celle qui existe actuellement pour la liquidation des faillites sont encore sans résultats pratiques.

Lors de la dernière session du parlement provincial, un mémoire fut soumis par cette chambre ; mais, pour une raison ou une autre le

parlement s'est ajourné sans pouvoir lui donner l'attention nécessaire.

La Chambre de commerce s'est prononcée en faveur d'un pont pour relier Montréal à la rive sud.

La Chambre de commerce a profité de l'occasion de la visite à Montréal, de la commission du gouvernement fédéral, chargée de recueillir des renseignements sur le fonctionnement du tarif douanier. Votre président, muni des pouvoirs nécessaires, a soumis à cette commission les trois points suivants :

1. — La nécessité du rappel de l'impôt de 20 0/0 sur l'emballage des vins importés ; une question déjà soumise au gouvernement du Canada.

2. — La nécessité de réformer la commission des douanes actuellement existante, de manière à donner plus de satisfaction au commerce du Canada dans l'interprétation des clauses du tarif douanier.

3. — La nécessité de frapper d'un droit d'importation, à l'entrée, le tabac étranger en feuilles, afin d'encourager la production du tabac indigène.

Un mémoire spécial sur la question ci-haut a été remis au ministre des finances du Canada et président de la commission du tarif : l'hon. M. Fielding.

L'une des questions que notre chambre de commerce a la plus à cœur, est le choix d'une délégation d'experts de commerce pour aller étudier les marchés européens. Toutes les études et tous les documents nécessaires à la délégation sont prêts et je prends la liberté de conseiller à mes collègues de ne pas abandonner cette question si grosse de conséquences favorables pour le commerce du Canada.

Le prolongement du chemin de fer de la rive sud depuis Sorel jusqu'à Lévis fait encore l'objet de démarches sérieuses de la part de cette chambre et tout fait prévoir une solution favorable à nos vues avant bien longtemps.

La création d'un musée commercial dans notre ville est encore à l'étude.

La création d'un musée agricole est encore l'objet de correspondances entre la municipalité de Montréal et le gouvernement provincial.

L'ouverture d'une avenue vis à vis l'édifice de l'association St-Jean-Baptiste en cette ville, jusqu'à la rue St-Denis, est encore le sujet de démarches suivies auprès du conseil municipal de Montréal. Bien que cette matière traîne en longueur depuis un certain temps, j'ai l'espoir

que la ville de Montréal lui donnera son attention durant l'année 1897.

La Chambre de commerce n'a pas perdu de vue le projet d'une loi de faillite générale applicable à toutes les provinces de la confédération canadienne et j'ose espérer que, lors de la prochaine session du parlement fédéral, un nouvel effort sera fait pour obtenir cette loi avec plus de chances de succès que par le passé.

Un sujet que je considère d'une extrême importance est celui de nos relations commerciales avec les Etats-Unis, et je crois qu'il est du devoir de notre institution de lui donner la plus sérieuse attention. En vue des événements qui se pré-

parent, je me permettrai de suggérer la nomination, dès le début de l'année, d'une commission d'études chargée de fournir au gouvernement un mémoire sérieux et en même temps propre à éclairer le public sur cette matière.

Je constate avec plaisir que le nombre des membres de la Chambre de commerce se maintient à un chiffre respectable. Cependant, j'aurais aimé à rencontrer un plus grand nombre de nos collègues aux assemblées générales et un peu plus de ponctualité dans le paiement des contributions.

Les commissions de la Chambre, à divers titres, se sont acquittées de leurs fonctions avec zèle et dans les meilleurs intérêts du commerce.

En terminant ce rapport, permettez moi de vous remercier de vos bienveillantes attentions envers moi et de formuler le souhait que l'an 1897 apportera à notre institution un surcroît de prospérité.

JOSEPH CONTANT,
Président.

Rapport du Commissaire du Havre représentant la Chambre de Commerce du District de Montréal, sur les opérations de l'année 1896.

A M. le président, et à Messieurs les Membres de la Chambre de Commerce.

Messieurs, — Dans le rapport des opérations de la Commission du havre pour l'année 1895, que j'ai eu l'honneur de soumettre à cette Chambre à la fin de cette année, j'avais fait une mention spéciale d'une ouverture de mille pieds de longueur que les ingénieurs du gouvernement avaient suggérée et dont le remplissage était considéré inutile au bit pour lequel la jetée, ou "guard pier," avait été construite : celui de protéger la ville contre les glaces au printemps et à l'automne. On prétendait qu'à l'endroit où se terminait la jetée, à mille pieds du pont Victoria, la glace ne se dirigeait pas du côté de la ville, mais se dirigeait vers le canal du côté sud de la jetée. L'expérience démontra que cette idée était erronée et